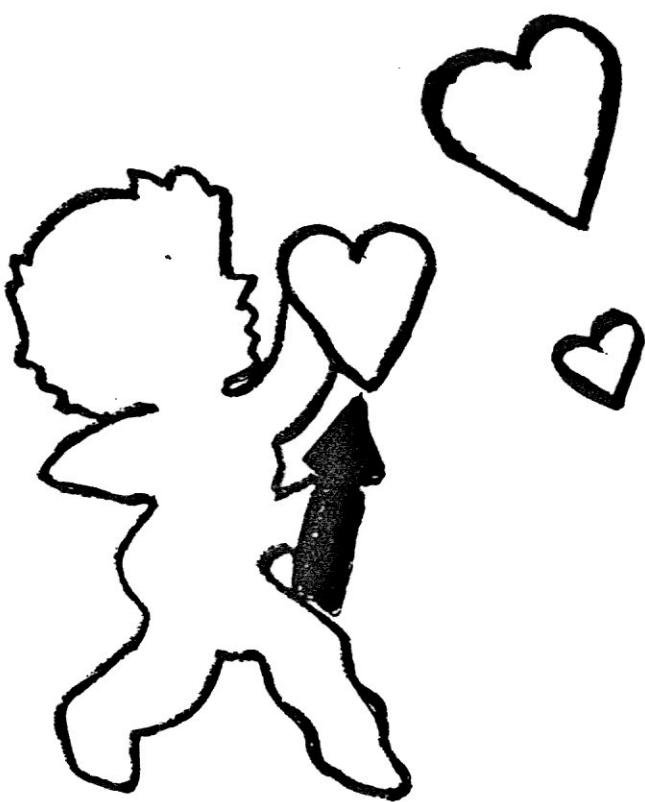


LA MOISSON

Fév:96

vol:5

no:3



a. r. e. q.
E. B. h.

Association des retraités
et retraitées de l'enseignement
de Québec (ARQE)

montérégie
région:09
secteur: 7

MOT DU PRESIDENT

bonjour.

Aujourd'hui, nous entendons souvent parler de bonheur et, pour être heureux, nous nous attendons à ce quelque chose de grand et d'extraordinaire que la publicité nous propose et nous laissons filer ceux qui partagent notre quotidien comme la vie qui coule en nous, la chance d'être là...ensemble, être les parents ou les grands parents d'enfants heureux et en santé. Le bonheur n'est-il pas encore de vivre des moments de retraite paisible, entourés ou encore de pouvoir regarder éclore les saisons les unes après les autres comme cet hiver qui nous a surpris et qui nous permet de faire de longues promenades sous la neige main dans la main ou encore de revenir d'une randonnée de ski fatigués, mais heureux.

Le bonheur est une décision et le pouvoir de s'adapter aux changements inévitables de la retraite. Quelqu'un disait quelque part: "Les changements se produisent quand on ne s'accroche pas...il faut entrer dans le mouvement."

Il faut orienter sa vie active, changer certaines habitudes, se créer de nouveaux amis parfois et surtout éviter l'isolement.

Le bonheur sera de regarder en soi, autour de soi, saisir l'instant qui passe. Ce sera aussi se revaloriser soi-même, avoir des activités valorisantes enfin s'organiser pour ne pas s'ennuyer, s'entourer de personnes qui nous aiment et que nous aimons.

Le bonheur, malgré le temps qui passe, c'est pouvoir encore s'émerveiller de la vie, de soi et des autres...

A la prochaine...

Ronald Simoneau.

"Planifier, c'est ramener le futur dans le présent pour prendre aujourd'hui des décisions qui influenceront le futur"

Seigneur, Je porte souvent la question de savoir ce qui est plus important: CROIRE OU FAIRE?

Tu sembles me dire que l'un ne va pas sans l'autre.

Donne-moi de croire et de faire, d'aimer et de le montrer.

A VOTRE AGENDA

QUELQUES DATES IMPORTANTES

15 février 1996: FÊTE DE LA ST-VALENTIN. Un téléphone suivra pour plus d'informations.

18 mars 1996 : Réunion du comité de la fête à la cabane à sucre. Nous attendons des bénévoles...pour la préparer. Claude Chouinard et Jacques Paradis ont déjà donné leur nom.

28 mars 1996:

4 avril 1996: Allons à la cabane... à sucre.

2 mai 1996: Assemblée générale du secteur Brossard

16 mai 1996:

Assemblée générale régionale à Ste-Julie

A ce sujet:

Lors de cette assemblée, nous fêterons les membres:

1: ayant 32 ans d'enseignement et

2: les nouvelles retraitées et les nouveaux retraités ayant 32 ans et plus d'enseignement. Celles et ceux qui seront fêtés à cette occasion recevront un souvenir personnalisé gravé à leur nom.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST FIXÉE AU 31 MARS 1996.

EXPOSITION:

A l'assemblée générale à Ste Julie, il y aura une exposition. Vous êtes toutes et tous invités à y participer: bricolage, peinture, tricot, collection, crocheting, courte-pointe, bijoux, écrivains, dessinateurs etc... Vous pourrez vendre vos travaux et un gardien sera sur place pour surveiller durant la période du dîner.

PROGRAMMATION

8 hres 30 Arrivée des exposants.

9 hres Accueil

9 hres 30 Assemblée générale- Elections

Midi Banquet

14 hres Exposition- hommages aux trois présidents régionaux à l'occasion du 10e anniversaire de la Région.

DEMANDE DE BÉNÉVOLES

Le CENTRE CÉZANNE SITUÉ AU 1025 BL. DES PRAIRIES à Brossard aurait un pressant besoin de personnes pour donner quelques heures de bénévolat à des jeunes de 15 à 18 ans qui auraient besoin d'aide soit en français, mathématique ou anglais.

Le rôle de ces bénévoles serait un peu du type "grand frère, grande soeur". Les intéressés(es) peuvent communiquer avec Isabelle Dalpé au 444-0385

LE 15 FÉVRIER 1996

**VENEZ CÉLÉBRER
LA BELLE SAISON DE L'AMOUR**

AU RESTAURANT LES CHANTIGNOLES

**277 RUE ST-PIERRE, ST-CONSTANT
(638-1140)**

HEURE : 12 HRES

*******MENU*******

JUS, POTAGE

BLANC DE VOLAILLE À L'ORANGE

FILET DE TURBO FLORENTIN

LINGUINE SANTA ROSA

BOEUF BOURGUIGNON

PRIX : \$12.00 POURBOIRE ET TAXES INCLUS

PRIX DE PRÉSENCES : ???

L'ÉQUIPE DE LA ST-VALENTIN

A NE PAS LIRE, CE N'EST PAS POUR TOI !

- ☞ On veut tous passer pour généreux, mais à la condition que ça ne coûte pas trop cher.
- ☞ On veut tous passer pour aimable, mais à la condition que les autres le soient pour nous.
- ☞ On veut tous passer pour juste, mais à la condition qu'on ne soit pas victime d'injustice.
- ☞ On veut tous passer pour chrétien, mais sans être obligé d'aller à la messe le dimanche.
- ☞ On veut tous passer pour paisible, mais à la condition qu'on nous laisse tranquille.
- ☞ On veut tous passer pour joyeux, mais à la condition qu'on n'ait pas de contrariété.
- ☞ On veut tous passer pour doux, mais à la condition qu'on ne nous violente pas.
- ☞ On veut bien rendre service, mais à la condition de n'avoir rien à faire.
- ☞ On veut bien pardonner aux autres, mais à la condition qu'on ne recommence pas.
- ☞ On veut bien être responsable, mais à la condition qu'on ne nous donne pas trop de responsabilités.
- ☞ On veut bien avoir confiance en Dieu, mais à la condition que tout aille comme on le veut.
- ☞ On veut bien dire du bien des autres, mais à la condition qu'on ne dise pas de mal de nous.

☞ DE SOURCE INCONNUE ☞

RECONNAISSANCE

Sous la houle argentée qui plane sur vos têtes
Couvent encore des trésors pour un bref avenir ;
Vous avez éclairé l'aveugle analphabète,
Forgé la volonté des hommes à venir.

Des milliers d'yeux inquiets dans les vôtres ont cherché
La force et la lumière qui leur étaient cachées
Vous avez distillé, presque à chaque seconde.
La science et la beauté parmi les têtes blondes.

Jamais n'avez dressé l'austère discipline
En obstacle au progrès de l'enfance curieuse
Mais plutôt garde-fou du côté de l'abîme
Lui avez épargné la chute périlleuse.

Plus grands que pharaons, que rois et empereurs
Plus haut que les clochers, mosquées et tours d'ivoire
Vous avez édifié, compagnons bâtisseurs
Dans l'ombre de la gloire, les temples du savoir.

*

Jacques Fabre
décembre 1995.

ATTENTION

DÉJEUNER - CAUSERIE

du 23 février 1996

REMIS

au 28 mars 1996

Conférencier : André Lévesque

Sujet : LA PLACE DES AINÉS DANS LA SOCIÉTÉ

La chaîne téléphonique, vous dira où elle aura lieu.

Au plaisir de vous voir.

Voici les thèmes développés lors de ce déjeuner-causerie:

1. *D'une vision fonctionnaliste à une vision humaniste;*
2. *La sagesse de l'âme ou la vision intérieure;*
3. *Les visages de sagesse de notre enfance;*
4. *Nos facettes cachées ou l'étendue de nos possibilités;*
5. *Comment se rendre utile: quelques moyens à utiliser.*

N.B.

Après avoir lu la lettre adressée à Mme Marois, n'oubliez pas de lui faire parvenir.

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

50 ANS ET +

VOUS VOULEZ SATISFAIRE VOTRE CURIOSITÉ INTELLECTUELLE

SUJETS VARIÉS ET ENRICHISSANTS

CANDIAC

Mardi : Les après-midi ateliers d'écriture

Mercredi : Les après-midi causeries
• philosophie
• histoire
• santé

LA PRAIRIE

Lundi : Les après-midi causeries

• géographie
• budget
• arts, littérature
• voyages, musique

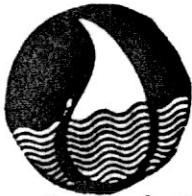
SÉANCE D'INFORMATION ET D'INSCRIPTIONS

Date : le lundi 5 février 1996

Heure : 13 h 30

**Endroit : Complexe Saint-Laurent
500, rue Saint- Laurent
La Prairie**

**Si vous avez des questions
N'hésitez pas à communiquer
Au (514) 632-4295
Élaine Brosseau Leclerc**



Le

**Association des retraitées
et retraités de l'enseignement
du Québec (CEQ)**

Région 09. Montérégie

Secteur _____

Madame Pauline Marois
Ministre du Revenu
Gouvernement du Québec
3800, Marly
Sainte-Foy (Québec)
G1X 4A5

Madame la Ministre,

L'association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.) regroupe le personnel retraité de l'enseignement ayant occupé une fonction pédagogique ou éducative et couvert par le Régime de retraite des enseignants (RRE) et le personnel retraité qui, à cause d'un emploi dans le secteur d'enseignement, de l'éducation, du loisir, de la culture, des communications, de la santé et des services sociaux, des services de garde ou de la fonction publique, a été couvert par l'un ou l'autre des groupes syndicaux à l'intérieur de la Corporation des enseignants du Québec ou de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), les personnes qui ont été à l'emploi de la CEQ ou de l'une ou l'un de ses affiliés ainsi que la conjointe ou le conjoint survivant, au sens de la loi, du membre de l'association.

L'Association compte près de 19 000 membres répartis dans dix (10) régions couvrant le territoire du Québec. Le Conseil d'administration provincial est formé de dix (10) présidentes ou présidents régionaux et de cinq (5) membres du Conseil exécutif provincial. La plus haute instance demeure l'assemblée générale bisannuelle des membres.

En mon nom personnel, je vous demande de reconnaître l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec comme une association dont la cotisation annuelle est déductible aux fins de l'impôt. Cette demande vous est faite en vertu de l'article 68, (alinéa f.) de la loi sur les impôts.

L'Association n'est pas un club social mais un organisme sans but lucratif dont la mission est la suivante :

Défendre et promouvoir les intérêts économiques, culturels, sociaux et moraux des membres qu'elle regroupe ;

contribuer à l'établissement d'une société plus égalitaire et plus démocratique ;

oeuvrer particulièrement au droit de vieillir dans la sécurité et la dignité ;

contribuer à la promotion et à l'exercice des droits des femmes.

Grâce à leur appartenance à l'A.R.E.Q., nos membres peuvent continuer à bénéficier d'une assurance collective. Ils peuvent également recevoir de l'aide s'ils sont confrontés à des problèmes au niveau de leur pension de retraite. L'A.R.E.Q. étant affiliée à la Centrale de l'enseignement du Québec, elle poursuit donc la défense des droits des membres de celle-ci après leur retraite.

En conséquence de ce qui précède, notre demande paraît justifiée et nous espérons recevoir une réponse positive.

Je vous prie d'agréer, madame la Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

.....